



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



Joyeuses Pâques de la part
de toute l'équipe du Bulcom

Pâques vs 1er avril Les farces attendront-elles jusqu'à lundi?



le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch



**Promotion
20% sur
tous les
E-Bikes**

Trek Powerfly équipé
moteur Bosch CX
performance
dès 2999.-



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier

pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

La demande faite par le représentant du propriétaire du terrain.
L'usage abusif de la parcelle privée faite par des tiers.
Le départ de l'office de poste qui occupait les locaux.

arrête:

Article premier.- Le stationnement est interdit sur la parcelle n° 2899 du cadastre communal de Saint-Blaise, rue des Bourguillards 5-7-9-11, à l'exception des ayant droits désignés par les usufruitiers des cases de stationnement (OSR 2.50 «interdiction de parquer» et complément «propriétaires, locataires et clients autorisés»).

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 11 mars 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 22 mars 2024, approuvé ce jour

le secrétaire

A. Jeanneret

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 21 mars 2024, notre Législatif a adopté les arrêtés suivants:

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour procéder à l'aménagement d'un troisième terrain de beach volley sur les rives de Saint-Blaise
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 100'000.00 pour procéder à l'aménagement d'un terrain Polysport aux Fourches
3. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 310'000.00 pour financer les opérations de fusion de la nouvelle commune de Laténa
4. Règlement concernant la vidéosurveillance

Délai référendaire, le mardi 7 mai 2024.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.

LE CONSEIL COMMUNAL

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

La sécurisation du secteur d'ancienne localité presque entièrement dépourvu de trottoirs, dans lequel se trouve l'école et un home pour personnes âgées.

Le bureau Boss et Partenaires a été mandaté pour effectuer une analyse de la signalisation verticale (signaux) et horizontale (marquage), afin de mettre cette signalisation en conformité avec les normes en vigueur actuellement.

arrête:

Article premier.- La zone de rencontre du centre historique est étendue vers le nord du village. La circulation, la signalisation et le marquage sont réglementés dans cette extension, conformément au plan N° BP_4205.003 «Extension de la zone de rencontre» annexé, du bureau Boss et Partenaires à Neuchâtel, daté du 05 janvier 2024.

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires à l'exception des arrêtés temporaires préexistant.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 13 mars 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 22 mars 2024, approuvé ce jour

le secrétaire

A. Jeanneret

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

La demande faite par le représentant du propriétaire du terrain.

L'usage abusif de la parcelle privée faite par des tiers.

arrête:

Article premier.- L'accès à la parcelle n° 4386 du cadastre communal de Saint-Blaise est interdit, à l'exception des personnes autorisées par le propriétaire ou ses représentants (OSR 2.01 «interdiction générale de circuler» et complément «excepté titulaires d'une autorisation»).

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 11 mars 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 22 mars 2024, approuvé ce jour

le secrétaire

A. Jeanneret

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



HORAIRE DES GUICHETS

vacances de printemps

Jours fériés de l'administration
ve. 29 mars 2024
lu. 1er avril 2024

Durant les vacances scolaires, soit du
29 mars au 12 avril 2024
les horaires seront les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00
Fermeture tous les après-midis

Réouverture selon l'horaire habituel dès
le lundi 15 avril 2024.

tél. 032 886 49 50 | commune.saint-blaise@ne.ch | www.saint-blaise.ch

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.24 au 29.04.24 Publication FAO n° 13
Dossier SATAC n° 118126
Parcelle(s) et coordonnées: 2413 - Saint-Blaise; 1207288/2565806
Situation: Chemin des Ouches 10
Description de l'ouvrage: Agrandissement d'un balcon et pose d'une isolation périphérique
Requérant(s): Petros Spanoudakis et Marianne Spanoudakis Frund, 2072 St-Blaise
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Nous vous souhaitons
Joyeuses Pâques !

www.plr-latena.ch

TRADITIONNELLE

CHASSE

AUX OEUFs

Lundi de Pâques

Dans la forêt de la Tène

À 10H30
DÉPART POUR TOUS
CANTINE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE
SOUS LE COUVERT DU CLUB DE PÉTANQUE

À 11H30
COURSE SPÉCIALE POUR
LES ENFANTS JUSQU'À 4 ANS

+ DE 1'000 OEUFs
NOMBREUX PRIX
ET SURPRISES

ORGANISATION
PLR
Les Libéraux-Radicaux
Laténa

Les bénéfices seront redistribués à une association locale



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes pascales et des vacances scolaires, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Vendredi Saint 29 mars		Fermé toute la journée
Lundi de Pâques 1^{er} avril		Fermé toute la journée
Mardi 2 au jeudi 11 avril	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredis 5 et 12 avril	08h30 – 13h30 (non-stop)	

L'horaire habituel d'ouverture reprendra le lundi 15 avril 2024.

LA TÈNE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 21 MARS 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés :

- Arrêté concernant un crédit supplémentaire au budget 2024 de 547'971 francs pour financer les opérations de fusion de la nouvelle commune de Laténa
 - Arrêté concernant un crédit d'engagement et un crédit supplémentaire au budget 2024 de 321'000 francs pour l'aménagement urbain du secteur ouest de Marin Village et l'abaissement de la vitesse du trafic routier
- Échéance du délai référendaire : mardi 7 mai 2024

LE CONSEIL COMMUNAL



Février 2024

FICHE INFO 2023

QUALITE DE VOTRE EAU POTABLE

LA TENE

Qualité de l'eau	Eau dure, faiblement minéralisée et peu influencée par l'agriculture avec < 10mg/L en nitrates.		
Provenance	Sources du Vigner.		
Traitement	Chloration.		
Qualité microbiologique et chimique	Sur les 107 échantillons analysés dans le cadre de l'autocontrôle 1 dépassement de la valeur maximale (DVM) pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) n'a pas été confirmé lors d'un second prélèvement. D'autre part, 2 DVM pour le chlore libre (0.1 mg/l) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels liés à l'exploitation des ressources ne représentent aucun danger la santé des consommateurs. En dehors de ces dépassements, la qualité de l'eau potable a été conforme aux exigences légales en 2023.		
Micropolluants	Une campagne d'analyses sur 22 pesticides a été effectuée sur l'eau brute en juin 2023. Aucune substance n'a été détectée au-dessus du seuil de quantification, y compris les métabolites du chlorothalonil.		
Dureté	<div style="text-align: center;"> <p>29.4°f</p> <p>eau douce 0°f eau dure > 35°f</p> </div>		
Nitrates	<div style="text-align: center;"> <p>0 mg/l 8.2 mg/L Valeur maximale légale 40 mg/l</p> </div>		
Contrôles de qualité Échantillons	Types d'analyses	eau brute	eau traitée
	Microbiologie et physico-chimie	25	107
Population	Habitant-e-s approvisionné-e-s: 5'509 (2023)		

Analyse de l'eau au Camping le 14 août 2023

Hydrogène-carbonates	mg/L	331.7
pH	-	7.59
Conductivité	µS/cm	514
Chlorures	mg/L	4.36
Nitrates	mg/L	8.16
Sulfates	mg/L	6.26
Sodium	mg/L	2.17
Potassium	mg/L	0.56
Magnésium	mg/L	18.6
Calcium	mg/L	88.4
Dureté totale	°f	29.4

⚠ Bien consommer l'eau du réseau

- Absence prolongée : laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire
- 24 heures : temps maxi pour garder de l'eau en carafe
- Goût trop chloré : disparition après 1 à 2 h au frigo
- Adoucir l'eau : déconseillé pour l'eau froide - ok pour l'eau chaude
- Brise-jet : ok pour les économies d'eau et le nettoyage régulièrement avec du vinaigre
- Attention au gaspillage d'eau potable ! Une consommation responsable permet de diminuer les besoins en eau d'appoint et ainsi de préserver les ressources.

AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



HORAIRE DURANT LES VACANCES DE PÂQUES

Pendant les vacances de Pâques, soit du 1^{er} au 12 avril 2024, l'horaire de l'administration communale d'Enges sera le suivant :

Mercredi 3 et 10 avril 2024 de 9h00 à 13h15

Jeudi 4 et 11 avril 2024 de 9h00 à 13h15

Nous profitons de vous rappeler que le vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril sont des jours fériés durant lesquels notre administration communale sera entièrement fermée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Pâques!

Administration communale

A l'affiche

Para no olvidar
VE 29 mars à 20h30
Chien et Chat
SA 30 et DI 31 mars à 14h

Dune
SA 30 et DI 31 mars à 20h30
Retour en Alexandrie
DI 31 mars à 17h

Prochainement

La vie de ma mère
Scandaleusement vôtre
Kung Fu Panda 4
Bolero

www.cine2520.ch

HAUTERIVE



FERMETURE DE LA PISCINE DU CENTRE SPORTIF

Nous informons les utilisateurs du bassin de natation que la piscine **sera fermée le vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 mars et le lundi 1^{er} avril 2024** que ce soit au public et/ou pour les cours privés des locataires annuels en raison de Pâques.

Nous vous remercions de prendre note de cette information.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires de Pâques, le guichet de l'administration communale sera **fermé tous les après-midis du mardi 2 avril au vendredi 12 avril 2024**.

En raison du vendredi Saint et du lundi de Pâques, **le vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril**, l'administration communale sera fermée toute la journée.

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir :

	Matin	Après-midi
Lundi	07h30 – 12h00	Fermé
Mardi	08h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	08h30 – 12h00	Fermé
Jeudi	08h30 – 12h00	Fermé
Vendredi	08h30 – 12h00	Fermé

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 15 avril 2024.

Merci de votre compréhension.



SE METTRE AUX VERT·E·S

POUR BIEN VIVRE DEMAIN

ÉLECTIONS COMMUNALES — 21 AVRIL 2024



VALÉRIE
DUBOSSON
Conseillère communale,
Marin-Épagnier



MARTINE
STEIGER BURGOS
Conseillère communale,
Hauterive



CLAUDE
GISIGER
Ancien Conseiller
communale, Enges



PAULINE
VOISARD
Saint-Blaise



ALEXANDRE
DE MONTMOLLIN
Conseiller général,
Hauterive



LOUIS
RENFER
Thielle-Wavre



VINCENT
STORRER
Conseiller général,
Marin-Épagnier



LAURENT
COSANDEY
Saint-Blaise



LEONORE
LOVIS
Conseillère générale,
Marin-Épagnier



BENJAMIN
JEANMAIRE
Conseiller général,
Marin-Épagnier



TERESA
REMEXIDO
Conseillère générale,
Marin-Épagnier



YVES
TILLE
Conseiller général,
Hauterive



LORENZO
POGLIÀ
Conseiller général,
Hauterive



ALVARO
CARVALHAL
Conseiller général,
Marin-Épagnier



FRANÇOIS
PINSARD
Conseiller général,
Marin-Épagnier



SABINE
QUIQUÉREZ
Conseillère générale,
Hauterive



EDOUARD
CLOTTU
Conseiller général,
Thielle-Wavre



VINCENT
MENDY
Conseiller général,
Marin-Épagnier



BERTRAND
PAVIET-SALOMON
Conseiller général,
Marin-Épagnier



LES VERT·E·S
LATÉNA



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



HORAIRE REDUIT - FÊTES DE PÂQUES

Pendant cette période, le guichet de l'administration sera ouvert comme suit :

Fermeture: le vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril 2024

Horaire réduit: du mardi 2 avril au vendredi 12 avril 2024, les guichets seront ouverts de 8h30 à 11h30

Horaire normal: dès le lundi 15 avril 2024

Le personnel communal ainsi que les conseillères et conseillers communaux souhaitent, d'ores et déjà, à toute la population de Joyeuses Fêtes pascales.

Veillez noter les numéros d'urgence suivants:

Service des travaux publics: 079 900 41 09 TP2C

Service des eaux usées: 079 900 41 09 TP2C

Service de l'eau potable: 0800 800 012 Viteos SA

Service de l'électricité: 026 322 33 44 Groupe E SA



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.2024 au 29.04.2024

Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n°: 117673

Parcelle(s), coordonnées: 3994 – Cornaux: 1209795/2567938

Situation: Les Longins

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa de trois appartements

Mise à l'enquête complémentaire pour des sondes géothermiques

Requérant(s): Kohler Dimitri et Sophie

Auteur(s) des plans: Atelier Eleven Sàrl, Place de la Collégiale 4, 2042 Valangin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité/ Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du site bâti protégé; Périmètre fiche de mesure «Les longins»

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 25 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 29 mars 2024 au lundi 1^{er} avril 2024 y compris en raison des fêtes de Pâques.

Du 2 avril 2024 au 12 avril 2024, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 15 avril 2024**



CORNAUX



MISE AU CONCOURS

La commune de Cornaux met au concours

1 place d'apprentissage Agent-e d'exploitation conciergerie CFC

Activités

- Entretien, maintenir et nettoyer les bâtiments administratifs et scolaires communaux.
- Maintenir et contrôler les installations techniques des bâtiments
- Effectuer les réparations courantes et remédier aux pannes
- Entretien et maintenir les espaces extérieurs et les espaces verts
- Assurer les travaux de déneigement et d'élimination des déchets

Profil souhaité:

Personne sensible aux thématiques de l'hygiène et de la propreté, dotée d'une bonne résistance physique et sachant faire preuve d'habileté manuelle. Bon contact avec les enseignant-e-s, les élèves et la population.

Début de l'apprentissage: août 2024.

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

La priorité sera donnée aux personnes habitant la région.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de prendre contact téléphoniquement avec l'administration communale au 032 886 45 10 pendant les heures d'ouverture du bureau.

Tous les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au 5 avril 2024 par mail à l'adresse suivante: commune.cornaux@ne.ch.

CRESSIER



ORGANIGRAMME DU CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal, dès le 18 mars 2024

Présidente¹: Isabelle Garcia

Vice-président¹: Vacant

Secrétaire¹: Jean Bernard Simonet

Vice-secrétaire: Jérémie Veillard

Membre: Michel Froidevaux

¹ Membre du bureau

Répartition des dicastères

Dicastères Directeur-trice

- Administration/Etat civil/Naturalisations: FROIDEVAUX Michel
- Finances et impôts: FROIDEVAUX Michel
- Région/RNL/Transports: FROIDEVAUX Michel
- Patrimoine bâti*: FROIDEVAUX Michel
- Santé/ Prévoyance sociale: VEILLARD Jérémie
- Enseignement: VEILLARD Jérémie
- Culture/Sports/Tourisme/Loisirs/Eglises: VEILLARD Jérémie
- Urbanisme/Economie publique/Energies/
Domaines/Environnement: GARCIA Isabelle
- Feu/Protection Civile/Ambulance/Salubrité Police/Trafic: SIMONET Jean-Bernard
- Travaux publics/Infrastructures**/Energies (CAD): SIMONET Jean-Bernard
- Services Industriels***: SIMONET Jean-Bernard

* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire

** Infrastructures = cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

*** Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public

Cressier, le 18 mars 2024

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'AVRIL 2024

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période de Pâques et des vacances scolaires, soit **du vendredi 29 mars au vendredi 12 avril 2024**.

	Matin	Après-midi
Vendredi 29 mars 2024		Férial
Lundi 1 ^{er} avril 2024		Férial
Du mardi 2 avril au vendredi 5 avril 2024	09h00 – 12h00	Fermé
Du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2024	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).
L'administration communale

LE LANDERON



LOISIRS DES AÎNÉS

Nous vous rappelons notre **prochain repas à la Capitainerie le mardi 9 avril 2024**
Inscriptions obligatoires et renseignements (jusqu'au 5 avril) auprès de:
Fabienne Spring 079 754 96 03
Brigitte Schneider 079 719 20 24
Nous nous réjouissons de vous revoir et vous attendons nombreux.

LE LANDERON



ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Ils peuvent être consultés à l'administration communale.
Séance du Conseil général du 21 mars 2024.

Intitulé des arrêtés:

1. Demande d'augmentation de la dotation en personnel de la commune (1 EPT) pour renforcer les services des infrastructures, du patrimoine et de l'aménagement du territoire (Contrat à durée déterminée 2 ans).
Arrêté 1476
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 255'000.00 pour le remplacement et la mise aux normes des mâts d'éclairage et luminaires des terrains de football au Grand Marais.
Arrêté 1477
3. Adoption du règlement de police.
Règlement 1478

Echéance du délai référendaire:
Mardi 7 mai 2024

LE LANDERON



ZONE DE RENCONTRE AU SEIN DU BOURG DU LANDERON INTERDICTION DE CIRCULATION

Le Conseil communal veut promouvoir le noyau historique du village qui restera une zone de rencontre mais dans laquelle il sera désormais interdit de circuler dès le 1^{er} mai prochain (phase test)

La fermeture à toute circulation routière au sein du Bourg est prévue pour le **1^{er} mai 2024 et durera jusqu'au 31 octobre prochain**. Avant de se prononcer définitivement, le Conseil communal a estimé judicieux de procéder par une **période probatoire de 6 mois**, renouvelée en 2025. Aucune mesure de génie civil n'est prévue durant cette phase « test ».

L'exécutif s'attend à ce que ces mesures apportent convivialité, proximité et sécurité aux habitant-e-s et hôtes de la Vieille-Ville comme la clientèle des restaurants. Bousculer notre routine, adopter de nouvelles habitudes n'est généralement pas un processus facile mais nous espérons que cette décision amènera plus d'avantages que d'inconvénients.

Ainsi, nous invitons la population à prendre connaissance du tableau ci-dessous qui a pour but de mieux comprendre les moyens de transport (ou services) admis et non-autorisés et nous la remercions de respecter cette nouvelle réglementation.

Le Landeron, le 25 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

	✗	Cette mesure s'applique aussi aux vélos des enfants.
	✗	
	✗	Y compris les cyclomoteurs.
	✓	Les trottinettes électriques ne sont par contre pas autorisées.
	✓	Tous les services de secours sont autorisés comme les services publics (véhicules de la commune, du canton, etc.)
	✓	Cette catégorie comprend les utilitaires de livraison (poste, mazout, camion poubelle, déménagement, etc.)
	✓	Le service funéraire.

LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T

Durant les vacances de Pâques, la bibliothèque du C2T sera fermée du vendredi 29 mars au vendredi 5 avril 2024. Réouverture lundi 8 avril 2024 à 13h30.

Les bibliothécaires



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin
Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



ÉLECTIONS COMMUNALES 2024 - LATÉNA

Le 21 avril prochain, la population d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise sera appelée à élire les premières autorités de la **nouvelle commune de Laténa**.

OÙ ET QUAND VOTER ?

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et votre signature ; veuillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – **et non dans l'enveloppe de vote** – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre.

À envoyer au plus tard le **mercredi 18 avril**, par courrier postal. Il n'est désormais plus nécessaire d'affranchir l'enveloppe de transmission.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale de **vostra commune actuelle**. Elles sont régulièrement relevées jusqu'à la fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin, à 10h.

Au bureau de vote

Vous pouvez vous rendre au bureau de vote de **vostra commune actuelle**, le dimanche 21 avril, entre 10h et 12h.

ENGES	Hôtel communal, Route Principale 23
HAUTERIVE	Hôtel communal, Rue de la Rebatte 1
LA TÈNE	Hôtel communal, Rue Auguste-Bachelin 4, Marin
SAINT-BLAISE	Hôtel communal, Grand'Rue 35

Munissez-vous du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le vote est individuel ; il n'est plus possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes (→ vote par correspondance).

HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE-NEUCHÂTEL LA GRANDE BÉROCHE-CORNAUX-CRESSIER



DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2024

Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport sur les parcoursvita de la région du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2024.

Les communes d'Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, Neuchâtel, La Grande Béroche et Cornaux/Cressier se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux. Les circuits permettent de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, et ce en toute convivialité.

Des coaches sportifs, mandatés par les communes partenaires, seront présents gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus : enfilez vos baskets et votre doudoune pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcoursvita de votre région !

On vous attend nombreux et nombreuses.

Plus d'informations sur l'événement Hiver'VITA dans toutes les communes participantes.



Hiver'VITA 2024

Bouger en hiver !

Dans le cadre de la promotion de la santé, **La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux), Cornaux/Cressier et Saint-Blaise** vous invitent à bouger en hiver-printemps dans les **parcoursvita** des six communes participantes.

Les activités sont animées par des coaches et/ou associations sportives de mars à avril les dimanches matin à 09.30. Venez bouger ensemble !

Programme 2024

Lieu	Date		Heure de départ
Saint-Blaise	10 mars 2024	(DI)	09h30
La Tène	17 mars 2024	(DI)	09h30
Hauterive	24 mars 2024	(DI)	09h30
La Grande Béroche (Bevaix)	07 avril 2024	(DI)	09h30
Cornaux /Cressier	14 avril 2024	(DI)	09h30
Neuchâtel (Peseux)	21 avril 2024	(DI)	09h30

! Gratuit et sans inscription !

Ouvert à toutes et tous ☺

Localisation et informations sur les parcours : www.zurichvitaparcours.ch



Avec le soutien de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention du canton de Neuchâtel



ARC JURASSIEN

Les prochaines activités de Pro Senectute Arc Jurassien

Nos prochaines activités:

Randonnée

Mardi 9 avril, 14h00 – 17h00, randonnée «Autour de Courtedoux»

Rdv: 14h au terrain de foot à Courtedoux. Temps de marche et dénivelé env. 3h00 - 180 m. Difficulté moyenne. Resp. et inscription: Alain Steullet, 079 289 77 81

Sortie à vélo

Mercredi 10 avril, 14h00 – 15h30. Sortie à vélo «Combe Vatelín».

Rdv: 14h terrain de football à Courroux. Route mixte (asphalte et chemin blanc). Distance 32 km. Resp. et inscription: Philippe Berthoud, 032 466 57 19

Randonnée

Jeudi 11 avril, 13h30 – 16h30, randonnée «Les Renards – Ilsach»

Rdv: 13h30 sur la place du village à Villeret.

Temps de marche et dénivelé: env 3h – 400 m. Difficulté élevée. Resp. et inscription: Marco Griselli, 076 311 08 23

Randonnée

Jeudi 11 avril, 14h00 – à 16h30, randonnée «A travers les champs de jonquilles»

Rdv: 14h au funi de Prêles. Temps de marche et dénivelé: env. 2h30 – 150 m. Difficulté moyenne. Resp. Michèle Fridez, 079 248 86 24

Curiosité

Mardi 23 avril, 13h30 à 16h, visite de la Maison Cailler à Broc

Rdv: 13h30. Atelier «Plaisir chocolaté» à 14h (1h) puis visite libre. Vivez une expérience inoubliable dans le monde du chocolat! Délai d'inscription: 02.04

Cyberthé – Neuchâtel

Tous les mercredis, 14:00 - 16:00, SEMO, Rue des Amandiers 2, Neuchâtel

Dans un cadre convivial, venez être coaché

en informatique par des jeunes et des seniors motivés. Connaissances de base de l'ordinateur et d'internet requises. Prix 6.-. Inscription sur place.

Animation lecture et partage intergénérationnel

Mercredi 22 mai, 15:00 – 16h00, Bibliothèque de Court

Lors de la Journée Suisse de la lecture à voix haute, les seniors sont conviés à lire un livre ou raconter leurs histoires aux enfants de 2 à 12ans et leurs familles. Délai d'inscription: 15.04 par e-mail: bibliotheque@court.ch ou message: 078 647 14 70

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FSG LA NEUVEVILLE

Une Corbonetsch sur le podium à Altdorf



L'équipe des PP. De gauche à droite Kacie, Maëline, Léa, Océane, Margaux, Melina, Alessia.

Les petites gymnastes de la FSG La Neuveville ont entamé leur saison de la meilleure des manières le week-end dernier à Altdorf.

PP

Dans la catégorie PP, Melina Gianfreda (7 ans) de Moutier et Margaux Hauert (5 ans) de Cornaux ont dominé le concours en prenant les 1^{ères} et troisièmes places. Pour leur début en compétition les deux petites gymnastes ont fait preuve de beaucoup de virtuosité, de précision et d'assurance.

Leurs coéquipières se sont classées ainsi: Kacie Frei 4^{ème}, Alessia Santoianni 5^{ème}, Maëline Locatelli 6^{ème}, Océane Ducommun-dit-Boudry 10^{ème} et Léa Alexandrova 34^{ème}.

P1

Excellente prestation également d'Alessia Gianfreda, 9 ans et Inès Vogt, 7ans, toutes deux de Moutier, qui prennent également les premières et troisièmes places de la compétition. Alessia a obtenu les meilleures notes au saut et à la poutre et Inès la meilleure note aux barres.

P2

Mélie Zwahlen, 10 ans de Provence a réalisé un concours parfait et s'est imposée avec brio, avec la meilleure note aux barres, à la poutre et au sol.



MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 5 AVRIL DÈS 7 H 50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH

LA TÈNE

Un conseil général sous le signe de la limitation de vitesse

C'est un plénum presque au complet que Raphaël Kummer a salué en son titre de président du conseil général.

Jérôme Amez-Droz, étant appelé professionnellement à d'autres responsabilités, a démissionné de toutes ses activités politiques. Il a été remercié par l'assemblée pour son engagement sans faille. Pour le remplacer dans ses différents mandats, le PLRT a désigné Olivier Sansonnens à la commission d'intégration, Laurent Amez-Droz à la commission de fusion et Raphaël Kummer en tant que délégué à l'assemblée générale de la société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat. A noter que c'est son neveu Benjamin Amez-Droz qui lui succède au conseil général.

Un crédit supplémentaire au budget 2024 de 547'971 francs accepté pour financer les opérations de fusion de la nouvelle commune de Laténa

Comme déjà annoncé lors du dernier conseil général de 2023, une somme de 547'971 francs est demandée par le conseil communal pour permettre aux nouvelles autorités de Laténa de commencer son travail de titan tant dans des prises de décisions que la mise en route rapide de certaines prestations, principalement celles liées à la population. Les principaux domaines qui seront traités durant cette année de préparation concerneront les res-

sources humaines, les finances, l'informatique, l'aménagement du territoire et infrastructures, entre autres.

Aucune commission ni aucun parti ou groupe ne trouvant quelque chose à redire au rapport, c'est sans surprise que celui-ci et l'arrêté l'accompagnant sont acceptés à l'unanimité.

321'000 francs pour l'aménagement urbain du secteur ouest de Marin Village et l'abaissement de la vitesse du trafic routier

Une loi fédérale obligeant les collectivités publiques à mettre aux normes l'accessibilité aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite (LHand), a débouché, à La Tène (comme partout ailleurs en Suisse) à des travaux d'envergure. «L'arrêté des Indiennes est l'avant-dernier à devoir être corrigé dans notre commune» a dit Daniel Rotsch dans son introduction aux débats. Le conseil communal désire profiter de ces travaux pour anticiper un projet plus vaste du réaménagement urbain de Marin. Il désire donc mettre en place un régime de zone 30 sur les rues Louis-de-Meuron, Auguste-Bachelin, Fleur-de-Lys, rue de la Gare et route de La Tène.

A relever que la partie du projet initial, concernant la création d'une piste cyclable reliant Marin et Saint-Blaise a dû être renvoyée dans une phase ultérieure. En cause l'achat compliqué du terrain. Report nécessaire «... en

raison de contraintes temporelles» comme il est écrit diplomatiquement dans le rapport soumis au législatif.

«La conception de ce projet répond ainsi à des problématiques aussi diverses qu'importantes, telles que la mise aux normes d'arrêts de bus, la réduction du bruit et de la vitesse du trafic, qui sont des aspects essentiels pour assurer sécurité et bien-être» conclut le conseil communal dans son rapport.

Les commissions et les groupes n'ont rien à trouver à redire au projet de la correction de la zone de l'arrêt de bus (si ce n'est une question de timing pouvant engendrer des coûts plus élevés du projet pour la commission financière). Il en a été un peu différemment de la limitation à 30 km/h des tronçons concernés. Après des discussions nourries et avoir reçu l'assurance que le conseil communal prendra langue avec la commission de circulation pour déterminer définitivement les rues concernées, les élus acceptaient le rapport et l'arrêté à une grande majorité.

Dans les divers, l'assemblée a encore pris note de la démission de Monique Calame (qui a assumé la présidence du conseil général), qui déménage hors de la commune, et le plénum l'a remercié de son engagement par des applaudissements nourris.

DJ

LA TÈNE

Festival du Film Vert

Le Festival du Film Vert est un festival de documentaires dédié à l'écologie et l'environnement. Sa particularité est d'être un festival multi-sites et décentralisé, le nombre de lieux accueillant des projections augmentant régulièrement depuis sa création à Orbe (VD) en 2006. Pour la 19^{ème} édition du Festival, ce ne sont pas moins de 100 sites, 400 projections et plus de 60 films qui sont prévus en Suisse romande, au Tessin et en France du 2 mars au 14 avril 2024. Succès de la 2^{ème} édition à La Tène

Sous l'impulsion de Valérie Dubosson et Teresa Remexido, La Tène accueillait pour la deuxième année, ce festival à l'Espace Perrier. Trois films étaient au programme, *Nais aux pays des loups*, *Sœurs de Combat* et *Les Gardiennes de la Planète*.

Au Festival du Film Vert, les films sont généralement suivis d'une discussion avec le public et d'un échange sur les thèmes des films projetés. Ainsi, Yves Bongard, de l'Association Avenir Loup Lynx Jura et photographe animalier, est venu partager avec le public ce que l'observation du loup et de la faune sauvage lui a appris. Cloé Dutoit, avocate et députée au Grand Conseil, est venue parler de son expérience de jeune militante après le film *Sœurs de Combat* et a rappelé au public l'importance de se mobiliser, notamment «...parce que certaines populations sont directement et durement impactées par les changements climatiques». Cette deuxième édition à La Tène aura été

couronnée de succès, une spectatrice ayant déclaré que ce site était son lieu favori du festival, par la qualité de l'accueil, de la salle et de l'organisation.

Ce Festival est possible grâce à l'engagement de bénévoles, mais aussi par le soutien de la commune, que les organisatrices n'ont pas manqué de remercier à plusieurs reprises.

Le Festival du Film Vert continue jusqu'au 14 avril, Le programme et des informations détaillées se trouvent sur le site Internet www.festivaldufilmvert.ch.

DJ



Une salle comble, un public captivé

HAUTERIVE

Avec Parcoursvita, ça bouge sur le Littoral Est



Dans le cadre de la promotion de la santé du Canton, 6 communes neuchâteloises invitent leurs populations à bouger en hiver-printemps au sein des différents parcoursvita de la région. Dimanche dernier, c'est à Hauterive que les sportifs s'étaient donnés rendez-vous.

La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux), Cornaux-Cressier et Saint-Blaise encouragent activement la pratique d'activités sportives. Les activités sont animées par des coaches et/ou des associations sportives de mars à avril, les dimanches matin à 9h30. Après La Tène et Saint-Blaise, c'était au tour d'Hauterive d'accueillir, dimanche dernier, 10 sportifs venus tenter la piste altarienne. Pour

encadrer cette petite équipe, Marion, coach à l'Atelier71, a facilement motivé les troupes tout au long de la matinée, prodiguant de précieux conseils sportifs maximisant l'efficacité des efforts déployés.

Une belle montée jusqu'à la Prise Gaudet, et le plus dur était fait, ou presque... 15 postes attendaient encore la dizaine de sportifs de tout âge et plus ou moins habitués à la piste. Pectoraux, Trapèzes, biceps, adducteurs, tous ont travaillé à un moment ou un autre au cours du parcours. Exigeante, la piste Vita a été un franc succès de l'avis des participants.

Aux trois quarts du parcours, la végétation encore hivernale en cette fin mars, était propice à la contemplation avec, comme bonus, une magnifique vue dégagée sur le Lac de Neuchâtel et les hauteurs altariennes. L'ensoleillement matinal éclairant les derniers efforts des participants. La dizaine de sportifs du jour se sont quittés, peu de temps avant midi, autour du verre de l'amitié largement mérité.

Infos pratiques

Vous avez manqué la rencontre de dimanche dernier? Aucun souci, vous aurez l'occasion de vous rattraper lors des prochaines rencontres sportives prévues les dimanches 7 avril (09h30) à La Grande Béroche (Bevaix), 14 avril (09h30) pour le parcoursvita de Cornaux-Cressier et enfin le 21 avril à Peseux (NE). La participation est ouverte à toutes et tous, sans inscription préalable et surtout entièrement gratuite. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet suivant: <https://www.zurichvitaparcours.ch/> ou via les différents sites internet communaux. MHD

HAUTERIVE

Société d'Emulation

Lundi 1^{er} avril: Notre course aux œufs



Après la douceur du mois de mars, voici Pâques avec la course aux œufs pour les enfants d'Hauterive. Les membres de l'Emulation cachent une multitude d'œufs dans 2 places séparées, l'une pour les plus petits et l'autre pour les plus grands.

Comme chaque année, les enfants qui auront trouvé 6 œufs pourront venir chercher un lapin en chocolat au kiosk du centre sportif. Et pour les plus chanceux, s'ils trouvent un œuf en métal, c'est un énorme lapin en chocolat qui sera offert. Cherchez bien, il y a 10 œufs en métal... Toute l'équipe de l'Emulation se réjouit de retrouver les enfants, les parents et les grands-parents dès 10h30 au centre sportif. Le départ des petits et des grands aura lieu à 11h00 à la place prévue selon l'âge.

La buvette chez Calzette sera ouverte et servira des pizzas et des boissons aux valeureux chasseurs et à leur famille.

Venez nombreux pour encourager les enfants et voir leurs yeux pétillants de bonheur à chaque découverte.

Agenda: lundi 1^{er} avril Course aux œufs
samedi 27 avril Soupe aux pois

BE

Nettoyage printanier : les rives de Laténa se mettent aux Vert-e-s

Samedi 6 avril 2024, de 10 à 12 heures
Rendez-vous à Saint-Blaise, Gare Lac

Les Vert-e-s de Laténa invitent les amoureux et amoureuses du bord du lac à une marche de nettoyage printanier entre Saint-Blaise et La Tène. Ensemble, nous collecterons les déchets sauvages pour redonner aux rives leur splendeur naturelle. Prévoyez des gants pour être à l'aise. Les Vert-e-s se réjouissent de mener avec vous une action concrète en faveur de notre environnement.

Un apéritif célébrera cette action !

Souvenir de notre première étape de nettoyage de Hauterive à Saint-Blaise le dimanche 24 mars.

Contact : communedelatena@verts-ne.ch



messeiller
wPrinthouse

www.messeiller.ch

imprimer-éditer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Places de la Fontaine 1
2034 Peseux

Editeur du Bulcom

BULCOM

Brockenhaus Gals

Haus/ Wohnräume

Fr. 14:00 - 17:00
Sa. 10.00 - 14.00

Dorfstrasse 22 | 3238 Gals | 079 225 93 09
www.brocki-gals.ch

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

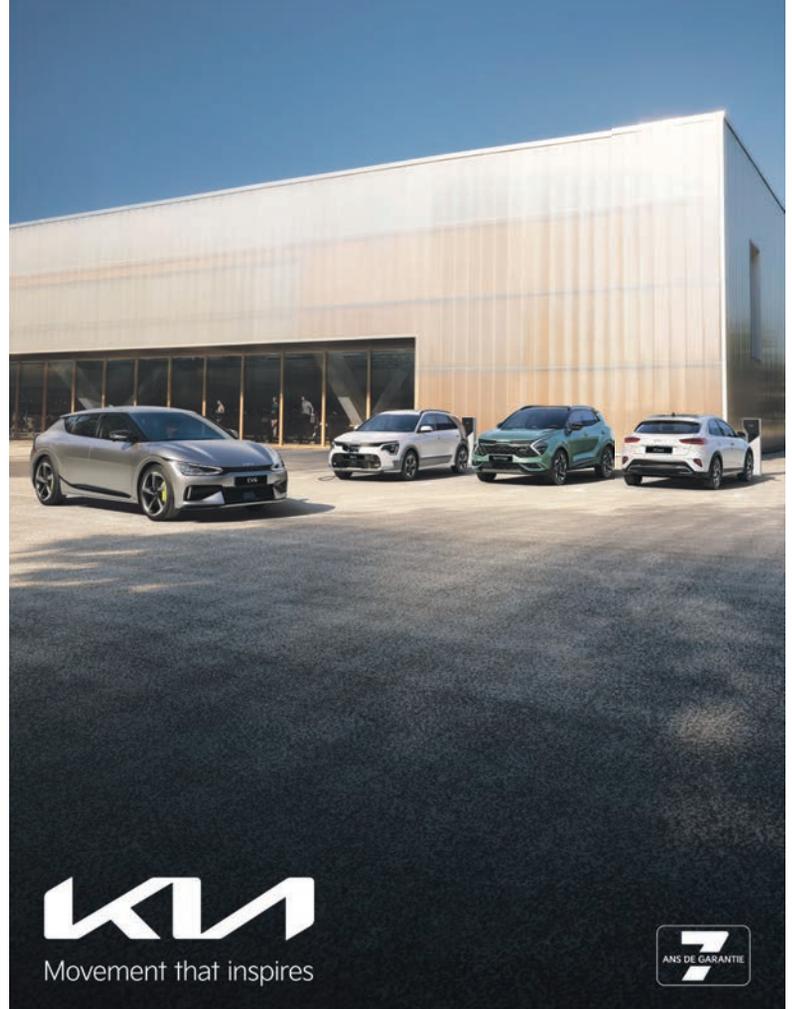
*Notre écoute pour
comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

La technologie en mouvement.

Les modèles électrifiés de Kia.



KIA

Movement that inspires

7
ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl

La qualité avant tout !

20
2004-2024

Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

**Achat d'étain
et d'argenterie** sous toutes
leurs formes channes,
plateaux, chandeliers,
gobelets, Théière, cuillères
et fourchettes, etc...

Peu importe l'état
ou l'inscription!

Pour tout renseignement
J.Ostertag 079 849 78 98

GRÂCE
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch



eligreen
Vos énergies
renouvelables

Votre énergie renouvelable.



www.eligreen.ch
Rue du Château 17

032 843 07 90
2022 Bevaix

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE

Un groupement citoyen se présente aux élections pour la nouvelle commune de Laténa, hors des étiquettes politiques traditionnelles

L'Entente Laténa est un nouveau groupement citoyen composé de personnes engagées dans la vie locale, dépourvues d'idéologie préétablie et sans étiquette partisane, à la différence des autres groupements politiques.

La composition de ses membres est aussi diverse que la population de notre nouvelle commune.

L'Entente veut demeurer un acteur majeur dans la politique locale de la nouvelle commune, car ses membres considèrent qu'il est important de pouvoir participer et s'investir dans la vie publique sans nécessairement adhérer à un parti politique.

Le groupement se propose de participer à la construction de la commune de Laténa en misant sur des valeurs telles que respect, coopération et compréhension mutuelle.

Au sein des institutions communales, ses élus s'exprimeront librement sans consigne de vote, selon leurs opinions et intérêts légitimes.

Dans une approche inclusive, qui place les besoins de notre communauté au-dessus de toute considération partisane.

Dans la continuité de mon engagement au sein de l'Entente communale d'Enges, je me présente pour Laténa non pas en tant que représentant d'un parti politique, mais en tant que citoyen sans idéologie préétablie, pour poursuivre cette tradition de coopération au sein de la nouvelle commune.

Thierry Adatte, Enges

Fille de Marin, originaire d'Hauterive, mariée avec un homme de Saint-Blaise, je me sens bien ancrée dans ma région. Je me réjouis de participer à la mise en route de notre nouvelle commune ainsi qu'à son développement futur.

Denise Hämmerli, La Tène

Vive d'esprit et responsable, je m'engage pour une commune prospère, durable et inclusive.

Corinne Engel, Saint-Blaise

Participer activement à la vie et à la gestion de la commune plutôt que de rester membre passif.

Michel Luthi, La Tène

Je souhaite que chacun puisse exprimer librement son opinion et se sente écouté et intégré, avec une vraie place au sein de la commune.

Morgane Guillaume, Hauterive

Composer les premières notes de la partition de la symphonie Laténa.

Catherine Vaucher, La Tène

En intégrant le Conseil communal de Saint-Blaise en 2021, j'ai pu être à l'écoute des citoyens et entreprendre des actions concrètes pour répondre à leurs attentes. Faire partie de l'Entente me donne la liberté de m'impliquer encore davantage dans la vie communale.

Pierre Schmid, Saint-Blaise

Mieux maîtriser la fiscalité locale et le développement de la mobilité.

Alain Marti, Saint-Blaise

Mobiliser nos efforts pour défendre avec conviction les arguments en faveur de Laténa, tels qu'ils ont été portés à la connaissance de nos concitoyens.

Christophe Aubert, Enges

Pour une fiscalité locale plus équitable et une administration communale plus efficiente et transparente.

Lorenzo Zago, Saint-Blaise

L'Entente vous entend



Alimatou Diara
La Tène



Aide de cuisine

Edith Degiorgi
La Tène



Infirmière, paysanne

Helene Eberhard
Saint-Blaise



Secrétaire

Corinne Engel
Saint-Blaise



Avocate

Morgane Guillaume
Hauterive



Indépendante

Denise Hämmerli
La Tène



Employée de commerce

Catherine Vaucher
La Tène



Enseignante

Madalina Chivu
Saint-Blaise



Assistante sociale

Thierry Adatte
Enges



Géologue

Christophe Aubert
Enges



Agriculteur

Erich Brönnimann
La Tène



Retraité

Armand Ducraux
La Tène



Ingénieur

Pierre-André Geiser
Enges



Agriculteur retraité

Michel Luthi
La Tène



Comptable retraité

Alain Marti
Saint-Blaise



Entrepreneur

Thomas Overstolz
Saint-Blaise



Ingénieur

Pierre Schmid
Saint-Blaise



Ingénieur en informatique

Laurent Suter
La Tène



Dentiste

Pascal Vaucher
La Tène



Ingénieur

Lorenzo Zago
Saint-Blaise



Ingénieur

Entente Laténa

www.entente-latena.ch



LA TÈNE

50 ans du bibliobus: fête inaugurale du jubilé à la Tène

Depuis 50 ans, le bibliobus neuchâtelois sillonne les routes du canton avec la mission de faciliter l'accès à la littérature pour toutes et tous et de réduire les inégalités géographiques d'accès à la culture. À partir des années 80, ses prestations se sont élargies à la gestion de bibliothèques communales ou scolaires.

Aujourd'hui, l'Association du Bibliobus c'est 1 bibliobus, 55 lieux de stationnement, 9 bibliothèques communales et scolaires, 25 communes desservies et 200'000 prêts par an.

Que de monde, que de monde

Tant autour des artisans régionaux présentant leurs produits, que devant les théâtres miniatures de la compagnie Les Malles ou encore dans la salle de l'Espace Perrier où résonnaient les contes de Sylvie Mallard, le monde se pressait à l'Espace Perrier ce dernier vendredi.

Julie Courcier Delafontaine, directrice du Bibliobus, a ouvert la partie officielle en se félicitant du nombreux public présent. Elle a remercié l'administration communale pour son engagement à la préparation de cette manifestation. Elle a ensuite résumé cinquante ans d'activité. «Le bibliobus, comme les neuf bibliothèques sont des lieux de rencontre, des espaces où les voisins se retrouvent, échangent des recommandations de lecture, partagent des moments de convivialité ...» a-t-elle poursuivi. Elle a dit ne pas craindre l'intelligence artificielle, car comme à chaque innovation, la peur que le livre ne disparaisse refait surface, mais l'expérience démontre que ces craintes sont à chaque fois infondées. Le

livre est toujours vivant.

Monsieur Yannick Butin, conseiller communal de La Tène, a apporté les salutations de la commune qui a accueilli les premiers pas du bibliobus. Il a dit sa «fierté d'accueillir cette fête inaugurale».

Monsieur Christophe Calame, président de l'Association du Bibliobus et conseiller communal à Val-de-Travers a retracé, lui aussi, les cinq décennies qui viennent de se passer. Il a rappelé tous les liens qui réunissent le canton, les communes et les autres institutions qui se sont et s'investissent encore à la réussite du Bibliobus et les a remerciées. «Financée par le nombre d'habitants et selon le type de prestation, à un taux modeste, entre 7 et 8 francs» l'association du bibliobus peut ainsi être animée par des professionnels. «Ce n'est pas qu'une bibliothèque sur roues» a-t-il conclu son intervention: l'aventure du Bibliobus n'est pas terminée, loin de là.

Monsieur Alain Ribaux, conseiller d'État en charge de la culture, a rappelé toutes les étapes politiques qui ont été nécessaires à la création du bibliobus. Il a dit la satisfaction du conseil d'État de voir que les pessimistes du départ avaient eu tort et que le cinquantenaire se portait à merveille. Pour conclure son intervention teintée d'humour, il a remercié toutes celles et tous ceux qui «s'engagent pour que la lecture publique soit distillée partout sur le territoire cantonal».

Cette partie officielle a été agrémentée par la chorale Le coup de Joran qui a interprété, avec maestria, des chants du Canada lointain. Chacun a pu ensuite se sustenter avant d'as-

sister à un bal littéraire organisé par l'association Cosmogama avec les auteur-ices Fanny Wobmann, Valérie Poirier, Arthur Brugger et Odile Cornuz.

Ces 4 personnes devaient composer, en deux jours, une histoire en huit épisodes à partir d'une playlist de huit tubes. Avec une contrainte supplémentaire: chaque épisode du feuilleton doit se terminer par le titre du morceau qui suit dans la playlist. Au bal, les auteurs livrent leurs mots et la playlist au public, en l'invitant à écouter sagement les textes et à danser follement sur les titres.

L'année du jubilé sera ponctuée d'animations pour petits et grands. Elles se dérouleront dans les bibliothèques fixes, mais aussi sur certains lieux de stationnement du Bibliobus. Le programme détaillé se trouve sur le site Internet <https://www.bibliobus-ne.ch/50eme-anniversaire-du-bibliobus-neuchatelais>.

Que la fête commence!

DJ



Des livres à consommer sans modération

CRESSIER

Le bonhomme hiver a été brûlé



Ca y est, l'hiver est fini, c'est en tout cas le message porté par les écoliers de Cressier et les jeunes de l'institution Clos-Rousseau qui ont amené le bonhomme hiver sur son bûcher pour célébrer l'arrivée du printemps.

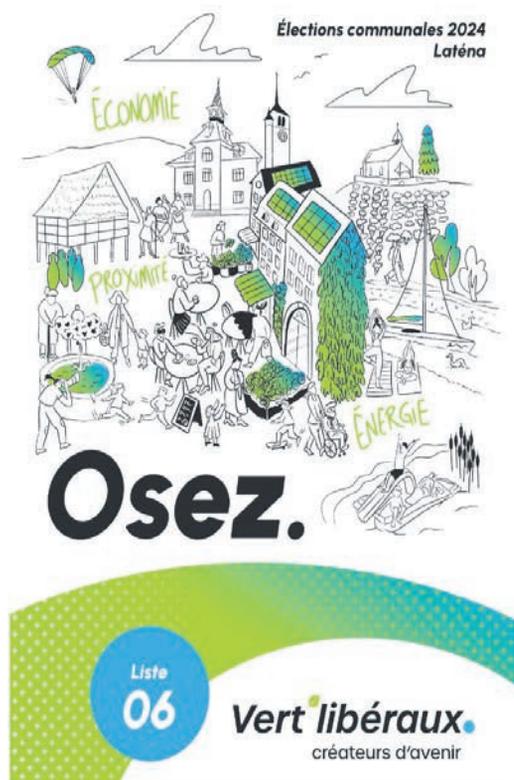
Il y avait grosse effervescence sous le soleil en cette matinée du vendredi 22 mars. C'est de tradition, les élèves du collège vont d'abord chercher le bonhomme hiver à Clos Rousseau et enrôlent une quarantaine de camarades des Perce-Neige dans le long et bruyant cortège qui se rend au parking du FC. Tout était bon pour faire du bruit, concert de casseroles, tintamarre d'ustensiles en métal et de bricolages à grelots, maracas et tambours battants, les écoliers ont fait fort pour chasser l'hiver capricieux de nos plaines. Arrivés sur le lieu de supplice, les 150 enfants ont fait cercle autour du bonhomme hiver installé sur son piédestal en toute sécurité par l'employé communal. Coloré à l'image du paysage en fleurs de ce printemps précoce, le personnage livré aux flammes a résisté avant de s'enflammer, est-ce un mauvais présage? Avis contraire des deux tambours, Gabriel et Julien, qui l'ont accompagné à la baguette jusqu'à ses cendres.

A l'issue de la manifestation, et c'est aussi coutumier depuis les années 70, le groupe d'éducation de Clos Rousseau, a distribué mini tail- laules et boissons aux enfants et aux accompagnants. Et maintenant place au printemps.

GC

VERT'LIBÉRAUX

Elections communales 2024 - Laténa



Habitanes et habitants de de Laténa! Le 21 avril 2024 marquera première élection de la nouvelle commune fusionnée. Vous partagez une conscience écologiste pragmatique et l'envie d'une société libérale qui favorise la responsabilité et l'ouverture, l'humanisme et le progrès sous tous ses aspects? Alors soutenez et rejoignez les vert'libéraux laténiens.

Les prochaines élections communales sont agendées au 21 avril 2024. Les habitantes et habitants de la nouvelle commune fusionnée qui partagent les valeurs vert'libérales - écologistes et libérales, ni de gauche ni de droite, mais humanistes et progressistes sont invités à nous rejoindre.

Notre objectif: représenter une véritable force de proposition pour apporter dynamisme et fraîcheur à la vie politique communale, qui discute des bonnes idées quelques soient leur provenance.

Parmi les thèmes qui tiennent à cœur aux Vert'libéraux, il y a bien sûr les préoccupations environnementales, mais aussi une gestion des finances saine et efficace afin de maintenir une fiscalité raisonnable, ainsi que l'encouragement de la participation des jeunes à la vie politique.

Concernant les dossiers importants pour Laténa, nous serons attentifs à ce que l'ensemble des projets déjà en cours sur tout le territoire des communes fusionnées soient concrétisés, sans préférence pour l'une ou l'autre des anciennes communes. Les futurs projets stratégiques et importants pour la nouvelle commune sur lesquels nous interviendrons régulièrement sont par exemple:

- La promotion et le développement de la mobilité douce et en particulier cycliste. C'est une des thématiques où les Vert'libéraux ont déjà fait leurs preuves au niveau cantonal, et qu'il s'agit maintenant d'amener au niveau communal!
- L'assainissement des bâtiments communaux et la simplification des procédures pour l'installation de panneaux solaires, en vue de l'objectif cantonal de neutralité carbone à 2040.
- La création de centres médicaux de proximité sur le territoire de la commune.

Pour tout contact, que ce soit en vue de nous approcher, de participer à nos séances et de prendre connaissance des sujets politiques en cours, en tant que membre ou sympathisant - n'hésitez pas à nous écrire un courriel à l'adresse latena@vertlibéraux.ch ou bien au niveau cantonal à ne@vertlibéraux.ch.

LIGNIÈRES

Bonhomme hiver brulé au retour des frimas



Quand l'hiver fait de la résistance et déverse pluie et ses derniers flocon au Carnaval de Lignières, cela donne du fil à retordre aux organisateurs qui finalement ont mis fin aux caprices du bonhomme hiver.

Descendue à 5° la température re-hivernale n'a nullement freiné l'enthousiasme des enfants déguisés à se joindre au cortège parti à 17h30 du collège pour se rendre sur le lieu de supplice. Dans le brouhaha carnavalesque de la clique Tschumi d'Orvin, affublée de masques effrayants, la joyeuse cohorte bigarrée a traversé le village avant d'atteindre la place du Gibet occupée par les charbonniers du Rotary. Une collaboration s'est mise en place entre la Sté de développement de Lignières, organisatrice du Carnaval-BH et le club rotarien. Ainsi, devant les tipis, la clique a donné un concert cacophonique face à un nombreux public, les enfants préférant prendre plaisir à inventer un univers autour du personnage qu'ils incarnaient.

Est venu le moment de se débarrasser de l'hiver, de son énigmatique représentant à qui on a bouté le feu. Furieux le bonhomme hiver a craché une fumée suffocante, s'est disloqué, s'est enflammé pour une fin certaine.

Comme à l'accoutumée, la SDL a distribué une collation aux enfants et un verre de blanc aux participants. Autour des foyers de pique-nique les joueurs de la clique, sans masque, ont trouvé un peu de chaleur en grillant des cervelas.

Pendant ce temps, au chaud sous les tipis, se régalaient les amateurs de fondues et planchettes garnies. Les bénéfices de la manifestation, organisée les 22 et 23 mars au Gibet par le Rotary Club Neuchâtel-Vieille-Thielle, seront versés au Camp d'été et au Ski Club Lignières ainsi qu'à Fleur de Coton et aux Secours d'hiver-Neuchâtel. GC



MARIN

Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 05.04.2024

20h00 - Vétérans FC Marin - Lusitanos - Match d'entraînement

Samedi 06.04.2024

17h30 - FC Marin-Sports I - FC Cortaillod I - 2^{ème} ligue, groupe 1



LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Para no olvidar

Documentaire de Laura Gabay



Suite au décès de son père, Laura découvre des films Super 8 et des cassettes audio de sa famille, réalisés sur plusieurs décennies. À travers ces précieuses archives, elle entreprend la construction d'une nouvelle histoire familiale. "Para no olvidar" est un hommage poétique à José Gabay, son père, évoquant l'émigration après le coup d'état de 1973 en Uruguay.

VE 29 mars à 20h30

16 ans - Suisse - 1h02 - VO st fr

Chien et Chat

Comédie, aventure de Reem Kherici, avec Franck Dubosc, Inès Reg, Philippe Lacheau



Diva, célèbre chat star des réseaux sociaux et Chichi, chien des rues perdent leur maître respectif. Commence alors un voyage déjanté entre Montréal et New York avec d'un côté les humains qui ont perdu la trace de leurs animaux livrés à eux-mêmes pour retrouver leurs maîtres.

SA 30 et DI 31 mars à 14h00

8 ans - France - 1h20 - VF

Dune - Deuxième partie

Aventure de Denis Villeneuve, avec Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Léa Seydoux



Dans la 2^e partie, Paul Atreides s'unit à Chani et aux Fremen pour mener la révolte contre ceux qui ont anéanti sa famille. Hanté par de sombres prémonitions, il se trouve confronté au plus grand des dilemmes : choisir entre l'amour de sa vie et le destin de l'univers.

SA 30 et DI 31 mars à 20h30

12 ans - USA - 2h46 - VF

Retour en Alexandrie

Drame de Tamer Ruggli, avec Fanny Ardant, Nadine Labaki



Après vingt ans d'absence, Sue retourne en Égypte, son pays natal, pour revoir sa mère, une aristocrate excentrique, avec qui elle a rompu tout lien. Ce voyage surprenant, qui la mène du Caire en Alexandrie, teinté de souvenirs lointains, de nostalgie et de sentiments mêlés à l'égard de son passé, lui permettra de devenir libre et affranchie.

DI 31 mars à 17h

8 ans - Suisse - 1h33 - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

LE LANDERON

Matchs du FC Le Landeron - G2T

Mercredi 03.04.2024

20h15 FC Erguël II - FC Le Landeron I
3^e ligue - Terrain du Stand A, Sonvilier

Dimanche 07.04.2024

11h00 FC Le Landeron II - FC United Milvignes
4^e ligue - Ancien Stand Terrain principal, Le Landeron

15h30 FC La Sagne I - FC Le Landeron I
3^e ligue - Terrain «Les Gouttes», La Sagne



LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Mardi 02.04.2024

20h15 FC Lignières I - FC Etoile-Sporting I
championnat 3^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 03.04.2024

20h15 FC Lignières II - FC Béroche-Gorgier III
championnat 5^e ligue - Centre Sportif, Lignières





RVG
Energies
Renouvelables
Sàrl

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

CORNAUX

Gymnastique artistique

La jeune gymnaste de Cornaux, Margaux Hauert (5 ans) fait des étincelles en se classant 2^{ème} à Oberbüren (SG)

Samedi 23 mars 2024, la gymnaste de la FSG La Neuveville et sa coéquipière Alessia Santoianni ont largement devancé leurs concurrentes. Grâce à leur impressionnante maturité, elles se sont emparées des 1^{ère} et 2^{ème} places de leur catégorie (PP, 2018).

Les 2016-2017 de l'équipe ont également brillé en se classant comme suit: Melina Gianfreda 1^{ère}, Maéline Locatelli 3^{ème}, Océane Ducommun-dit-Boudry 8^{ème}, Kacie Frei 12^{ème}, Léa Alexandrova 29^{ème}.

Grâce à ces excellentes prestations, Margaux et ses coéquipières ont pris la 1^{ère} place du classement par équipe.

GAF La Neuveville



SAINT-BLAISE

Concert annuel de l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise

Plein de surprises



C'est, à l'auditoire de Vigner, que l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise, a donné, samedi soir 23 mars passé, son concert annuel présenté par Frédéric Loewer. L'harmonie était dirigée par Nadège Vuillemin et le groupe de tambours par Nicolas Bovet et Marco Della Rovere. Une trentaine de musiciens et musiciennes étaient sur scène.

Le concert, au répertoire varié, avait pour fil conducteur le monde des jeux sous toutes ses formes. Les arrangements mirent, tour à tour, en évidence chaque registre de l'ensemble musical. A souligner la présence remarquée de jeunes musiciens et musiciennes motivés.

La première partie du programme permit à l'harmonie de prouver son excellent niveau, autant dans des pièces complexes que dans des morceaux entraînant les auditeurs et auditrices à frapper des mains leurs rythmes.

La batterie présenta un véritable show... menant même les musiciens à laisser perdre les baguettes de leurs tambours dans leur frénésie. Ils conclurent en substituant à leurs instruments des balles de basket pour présenter en tenue de circonstance un morceau intitulé «*Double dribble*»: du jamais vu dans le monde musical!

En seconde partie, l'harmonie continua de ravir le public par cinq arrangements musicaux. Ils se terminèrent dans l'univers des *Pokémon* (photo)

Dans ce concert plein de surprises, la présence de la jeune directrice Nadège Vuillemin, petite-fille d'un couple d'anciens restaurateurs de Saint-Blaise, a réjoui l'auditoire. Hautement compétente pour diriger autant de musiciens et musiciennes, elle jouait naguère de la flûte traversière dans l'harmonie; samedi passé, elle était au pupitre!

CZ

LA TÈNE

Profitez encore un peu du club du jeudi – club de loisirs



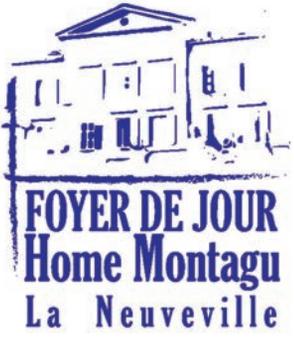
La saison touche à sa fin. Si vous n'avez pas encore tâté du Créa-loisirs (1^{er} jeudi du mois), du club du jeudi (2^{ème}), du Ciné-seniors (3^{ème}), du Cyber-seniors (4^{ème}), il est grand temps d'y remédier. Le rendez-vous est toujours fixé à 14 heures (14 heures 30 pour le club du jeudi) à l'Espace Perrier.

Pour ce mois d'avril, le 11 plus précisément, Pierre Käser vous fera partager sa passion de l'Inde en s'attardant sur les contrastes

qu'offre le pays le plus peuplé de la planète.

Le 18, au programme de Ciné-seniors, il sera certainement projeté le film *L'étudiante et Monsieur Henri*, du réalisateur Ivan Calbérac. Certainement, car il y a encore quelques incertitudes à ce sujet. Mais peu importe, un film sera projeté: alors laissez-vous surprendre.

DJ



Foyer de jour

Rue Montagu 8
2520 La Neuveville
Lundi / Mercredi / Vendredi

T: 032 751 26 62
w www.home-montagu.ch



MEMENTO D'AVRIL

LE LANDERON

06.04	Tir au pistolet , Ouverture, Stand de tir
12.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
13.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
14.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
20.04	CESC , Ramassage papier, Village
20.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
21.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
26.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
27.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
28.04	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château

HAUTERIVE

01.04	Chasse aux œufs au Centre sportif, 9h00 - 16h00 www.hauterive.ch/agenda/detail/chasse-aux-oeufs-5
01.04	Chasse aux œufs au Centre sportif, 11h00 - 12h00 www.hauterive.ch/agenda/detail/chasse-aux-oeufs-5
27.04	Soupe aux pois sur la place du village www.hauterive.ch/agenda/detail/soupe-aux-pois-sur-la-place-du-village-7 , 11h00 - 16h00
27.04-28.04	Concerts pour le 75^e anniversaire de la Chanson d'Hauterive au Centre sportif www.hauterive.ch/agenda/detail/concerts-pour-le-75e-anniversaire-5896

CORNAUX

20.04	Choeur d'hommes
27.04	Concert annuel union

LIGNIÈRES

30.03	Chasse aux œufs à 10h30 précise au Gibet Organisé par la SDL.
20.04	Concert annuel du Brass Band l'Avenir de Lignières Salle de gymnastique de La Gouvernière.

LA TÈNE

04.04	Après-midi jeux de sociétés au Club Loisir , 14h-18h Espace Perrier à Marin
18.04	Après-midi cinéma au Club Loisirs , 14h-18h Espace Perrier à Marin
18.04	Assemblée générale de la Ludothèque , 20h-22h Ludotène (Fleur-de-Lys 7)
20.04	Ouverture Mensuelle de la Ludothèque , 10h-12h, Ludotène (Fleur-de-Lys 7)
24.04	Séance de Street Workout , 17h-18h, parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
25.04	Après-midi soutien informatique au Club Loisir , 14h-18h Espace Perrier à Marin
26.04	Atelier né pour lire , 9h-10h Bibliothèque-médiathèque (Rue des Tertres 5a)
30.04	Séance de Street Workout , 17h-18h parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)

SAINT-BLAISE

La joyeuse histoire de Pâques

Le Père G. Bessière, dans son livre, **Jésus insaisissable** (Paris, Cerf, 1974, p.38) rapporte que: «Un penseur chrétien des premiers siècles raconte qu'il eut un rêve, une nuit. Des myriades d'oiseaux voletaient sous un filet tendu au-dessus du sol. Sans cesse, ils s'en-volaient, heurtaient le filet, et retombaient à terre. Le spectacle était accablant de tristesse. Mais voici qu'un oiseau s'élança à son tour: il s'obstina à lutter contre le filet, et soudain, blessé, couvert de sang, il le rompit et se lança vers l'azur.

Ce fut un cri strident parmi tout le peuple des oiseaux, et dans un bruissement d'ailes innombrables, ils se précipitèrent vers la brèche, vers l'espace sans limites.» Bessière ajouta: «Jésus ensanglanté a brisé le filet du destin. L'impossible est désormais au cœur de la foi chrétienne et de l'humanité. Non pas comme un capital de certitude facile qui engourdirait les hommes. Il n'est pas dans la manière de Jésus d'éviter à l'homme d'être homme. Cri de l'oiseau insaisissable, il veut ouvrir à tous l'espace...»

Le mystère de Pâques n'est pas autre chose. Il est un passage à une autre vie, à une vie autre, meilleure. Ce passage se fait par une mort inévitable qui reste un passage obligé. La Résurrection est une trouée dans la nuit, disait Denis Sonet, une sortie du brouillard, une déchirure dans le tissu du temps, une fracture dans la marche du temps: pour la première fois, la mort a trouvé son maître! La condition humaine trouve son sens dans la résurrection du Christ.

Dès lors une question se pose à nous: où en sommes-nous de notre Pâque, celle des «passages» quotidiens: du pouvoir au service, de la revanche au pardon, du mensonge à la vérité, de la violence à la paix, de l'orgueil à l'humilité, de la haine à l'amour?

La mort et la résurrection du Christ sont considérées comme un enfancement, un enfancement non sans douleur: un passage de l'affliction à la joie; de la tristesse à la joie. Mais il s'agit aussi de la naissance d'une communauté ecclésiale qui s'épanouit dans la tristesse, les persécutions, les souffrances mais qui se formera et résistera.

Dans leur Pâque, les Hébreux ont été arrachés à leur esclavage pour trouver la Terre promise.

Pour cela, ils ont dû marcher quarante ans dans le désert. Certains jours, ils regrettaient les oignons et la viande grasse d'Egypte à la liberté retrouvée. Le Christ est aussi passé par le désert du calvaire. Il est sorti victorieux du tombeau. Alléluia!

La Bonne nouvelle qui surgit de cet Evangile, c'est l'assurance que, malgré les peines, le projet de Jésus est voué à la réussite. Quand le projet est de donner la vie, il se réalise. Message d'espérance par excellence. Toute douleur est vouée à la joie quand elle sert à mettre au monde un homme. Tout projet est voué à la réussite, au succès, quand il s'accorde à donner la vie. Il n'y a pas d'épines sans roses.

Joyeuses Pâques! Il est ressuscité! Il est vraiment ressuscité!

A. Kamalebo Leonardo
Curé



CRESSIER

Super concert printanier de L'Espérance



Transmise en directe sur les ondes depuis la salle Vallier par le speaker de service, Daniel Veuve, l'émission spéciale du concert de l'Espérance a satisfait tous les goûts tant le programme musical était varié et plaisant.

En ouverture, le quartet des flûtes roses a provoqué une émotion attendrissante vite refoulée dès l'interprétation du Kid's Music des trois mouvements, rythmés mélodieux et lents, de Bohemian Rhapsody, enchainés par I Want to Break Free, un tube du groupe britannique Queen.

Dans sa nouvelle tenue light, polo gris au dos griffé du logo de l'Espérance, de ce soir de répétition publique, la fanfare de Cressier a débuté son concert par une pièce de choix

«prometteuse de succès» Friendly Takeover qui sera jouée à la Fête de musique jurassienne à Alle le 15 juin prochain. Sous la direction de Alexis Laurent, les musiciennes et musiciens ont poursuivi en jouant des airs qui ont enchanté le public, Don't Stop me now ou la belle envolée musico-astrale Life On Mars. Humour, dextérité, surprise, rythme d'enfer, ont réservé les tambours dirigés par Pascal Moulin, dont la partie synchro gestuelle à faire rire le public, et so schön a été la séquence Berner Oberland accompagnée de deux Oberlandaises, avant de lancer un percuteur Rock Strap.

Revenue sur scène, l'Espérance a eu un clin d'œil au thème de la prochaine FVN en interprétant Medley Western, vivement acclamé. L'ensemble a tenu à faire voyager les auditeurs au gré de ses interprétations d'airs connus, Eloise, The show must go, on encore Music, truffés de répliques, Tagada, tagada, voilà les Dalton, et l'introduction de la chanteuse Vanessa Pereira, (piccolo dans la fanfare), un tel bouquet musical a soulevé un tonnerre d'applaudissements. Distinguée par son dynamisme et sa bonne humeur, l'Espé-

rance aime à garder ce brin de folie qui ravi grands et petits.

A l'issue du concert, Charles-Antoine Evangelista, vice-président de la sté de musique l'Espérance de Cressier, a pris la parole pour les remerciements d'usage et une brève présentation de sa fanfare qui évolue en 2^e division, forte de près de 60 musiciens, en pleine forme. Il a aussi évoqué les jubilaires dernièrement honorés, Manon Leuba et Jess Laubscher, 15 ans de musique, Nicolas Dubail, 35 ans de musique (dont 11 ans à l'Espérance) et Eric Schwab, 50 ans de musique (dont 20 ans à l'Espérance). Le vice-président a ajouté que la musique n'est pas un hobby mais fait partie intégrante «de nos envies de vous faire voyager, plaire et rêver». Ce qui revient à considérer que la musique, ça ne s'explique pas, ça parle directement à nos émotions, à nos sensations, à notre cœur.

PS: soutenez la participation de l'Espérance à la Fête Cantonale par la commande, sur inscription, www.fanfare-cressier.com, du panier brunch qui vous sera apporté à votre domicile.

GC

CORNAUX

Une semaine de la lecture pour les élèves



Du 18 au 22 mars dernier, c'était la semaine romande de la lecture. Et sous la houlette

de leurs enseignants, les élèves de l'école primaire de Cornaux ont bénéficié d'un programme modifié durant la semaine écoulée afin de mener à bien des activités inter-classes autour de la lecture.

Lundi dernier, le coup d'envoi de cette semaine un peu spéciale a été donné avec la réalisation de panneaux illustrant des expressions en lien avec la nourriture. Pour ce faire, des duos d'élèves provenant de différentes classes ont été créés. Ainsi, les élèves de première et deuxième année Harmos ont collaboré avec

les élèves de cinquième et sixième année, par exemple. Les binômes ont travaillé ensemble durant toute la semaine sur diverses activités. En parallèle, les élèves les plus âgés sont allés lire des histoires plusieurs fois par jour chez les plus jeunes. Enfin, les enseignants ont eux aussi lu plus souvent que d'ordinaire. La collaboration était à l'honneur d'une semaine riche tant au point de vue de la lecture qu'au point de vue social.

IN


Tagada
association

hello@associationtagada.ch


svequicoaching

Accompagnement
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89


unine[®]
Université de Neuchâtel

A la recherche de la vérité

Exposition participative sur le journalisme
du 16 mars au 15 mai 2024
Lu-sa 9h-18h (fermeture à 16h le samedi),
dimanche fermé

Le journalisme et nous

Bâtiment principal de l'Université,
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Salle D65, 2^e étage
Entrée gratuite

www.rechercheverite.ch



LE LANDERON

Passe-moi le zen – la troupe ATRAC de retour au Château

La troupe ATRAC revient ces prochaines semaines, pour le plus grand bonheur de son public, avec une toute nouvelle comédie. Intitulée «Passe-moi le zen», les premières représentations du week-end dernier ont rapidement rempli le Théâtre du Château landeronnais.

La Troupe ATRAC ouvre la saison théâtrale 2024 sur le ton de l'humour et de la sagesse avec sa nouvelle comédie: «Passe-moi le zen». Mise en scène par Anne Carole de Amorim, cette nouvelle comédie a rapidement su attirer, en fin de semaine, un public nombreux lors de ses 2 premières représentations.

«Ah comme c'était bien», «Mais quels comédiens!», «Quel talent!» Voilà quelques mots qu'on a pu surprendre à la sortie du Château landeronnais à l'occasion de la représentation du dimanche soir de la Troupe ATRAC.

En un peu moins de 2 heures, les 7 comédiens de la troupe ATRAC ont métamorphosé la salle Philippe Badan en une originale comédie autour de la zenitude. Car entre parler de maîtrise de soi et la vivre concrètement, il y a très souvent tout un monde. Les représentations de la semaine dernière l'ont formidablement démontré, tissant des liens, parfois ubuesques entre les différents personnages tout en gardant ce fil conducteur; pouvons-nous vraiment être zen? La question reste ouverte, mais au vu du talent des comédiens, la comédie devrait attirer du monde ces prochaines semaines. La troupe, au nombre de 7, se compose de la manière suivante: Nathalie Cousin (Aline), Pamela Bourquin (Clara), Martine Persoz (Gisèle), Johanna Florey (Peggy), Sacha Pupenko (Estelle), Denis Marioni (André) et Raphaël Perret (William). Une véritable équipe technique a également mis de son souffle pour un rendu à la hauteur. Une touche de confiance, une autre d'énergie et de rebondissements et surtout une bonne dose d'humour, voilà peut-être les clés d'un succès théâtral. C'est en tout cas entre un bouddha, une plante d'appartement parisien et un écrivain sanskrit turquoise que la troupe vous attend jusqu'au samedi 4 mai.

Infos pratiques

Si vous ne souhaitez pas manquer le talent de la troupe landeronnaise, commandez dès maintenant vos billets (CHF 20.- adulte / CHF 15.- AVS, AI, Etudiant), directement sur le site www.atrac.ch. Il est également possible de réserver par téléphone au 032 / 510 70 73 (lu-ve, 09-12h et 14h-17). Quand pouvez-vous les retrouver? Des représentations sont prévues à 20h00 les 12, 13, 20, 26, 27 avril et les 3 & 4 mai ainsi qu'à 17h00 les 14, 21 et 28 avril prochain. ATRAC - Théâtre du Château - Ville 4 - 2525 Le Landeron.

MHD



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Aube de Pâques – célébration œcuménique du dimanche 31 mars

Rendez-vous à 5h15 pour la célébration œcuménique de départ à l'église catholique de Cressier, suivi de la marche aux flambeaux en passant par la chapelle de Combes. Célébration d'arrivée au temple du Landeron aux alentours de 7h, suivi du petit déjeuner au CAL.

Réservez d'ores et déjà la date du **samedi 27 avril** pour vivre cette année **L'Église en Fête** dans le nouveau collège de Vigner **de 10h à 15h. Puis spectacle à 20h «Ecolo Swing», avec la troupe Sketch 'up et Cie.**

Entrée libre, chapeau à la sortie. Voir les flyers sur le site internet ou dans les lieux de cultes.

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Vendredi 29 mars

10h00 Culte unique de Vendredi-Saint au temple de Cornaux.

Dimanche 31 mars

10h00 Culte de Fête de Pâques au temple du Landeron.

10h00 Culte de Fête de Pâques au temple de St-Blaise.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mardi 2 avril

10h00 Culte au Home St-Joseph.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Vendredi 29 mars

9h30 Transport depuis l'église pour le temple de Cornaux.

Dimanche 31 mars

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse d'Hauterive

Samedi 6 avril

09h00 Messe à Hauterive en l'honneur de la Vierge Marie

Dimanche 7 avril

09h00 Messe à Hauterive

Paroisse de Cressier-Cornaux

Jeudi 28 mars

20h00 Messe du Jeudi saint

Dimanche 31 mars

5h15 Départ de l'Aube de Pâques à l'église de Cressier - marche aux flambeaux jusqu'au temple du Landeron en passant par la chapelle de Combes.

10h00 Messe interparoissiale de la Résurrection

Mardi 2 avril

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 4 avril

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 7 avril

11h00 Messe au Foyer

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 29 mars

08h30 Marche des croix - départ devant l'église

11h00 Chemin de croix à l'église

12h00 Soupe de carême à la cure

15h00 Célébration de la Passion

Samedi 30 mars

20h00 Messe du Samedi saint

Dimanche 31 mars

5h15 Départ de l'Aube de Pâques à l'église de Cressier - marche aux flambeaux jusqu'au temple du Landeron en passant par la chapelle de Combes.

Vendredi 5 avril

Tous les premiers vendredis du mois

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 6 avril

11h00 Baptêmes de Julio et Nael Muriset à la chapelle

Dimanche 7 avril

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Assemblée générale de la paroisse catholique du Landeron et de Lignièrès

Vendredi 26 avril 2024 à 19h à la cure.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 29 mars

11h00 Chemin de Croix ouvert à tous

15h00 Célébration de la Passion du Seigneur à Saint-Blaise

16h30 Confessions individuelles à Saint-Blaise

Samedi 30 mars

20h00 Messe de la veillée Pascale à Saint-Blaise

Dimanche 31 mars

09h00 Messe de Pâques à Saint-Blaise

10h30 Messe de Pâques animée par la chorale à Saint-Blaise

12h00 Baptême de Annalisa Briganti à Saint-Blaise

Mardi 2 avril

08h00-11h00 Secrétariat fermé

09h00 Messe à Saint-Blaise

Jeudi 4 avril

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 5 avril

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 6 avril

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 7 avril

10h30 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch



www.rollomatic.ch

NOUS RECRUTONS!

Apprenti/e polymécanicien/ne

Envie d'apprendre un métier passionnant ?





ENTRE-DEUX-LACS

Séance du Conseil du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux usées du Landeron, de Lignières, la Neuveville et Nods

Mardi 19 mars dernier les représentants des communes du SIEL se sont retrouvés dans les locaux administratifs de la STEP du Landeron, pour le premier conseil intercommunal de l'année 2024.

Après l'ouverture de la séance et les salutations d'usage par Jean-Marc Jeanneret ainsi que l'acceptation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023, c'est le président Jean-Claude Scherler qui a pris la parole pour diverses communications et informations. Il a rappelé que la formation de Julien Jakob se poursuivait durant l'année 2024 et qu'Angelo Ferreira avait intégré le service de piquet et qu'il entreprendrait les cours de base FES en 2025.

Au niveau de l'entretien et l'exploitation, le président a confirmé que l'installation des panneaux solaires sur les toits de la STEP était maintenant terminée, qu'un nouveau portail motorisé avait dû être remplacé et qu'une pompe était tombée en panne et remplacée par une pompe de réserve, qui va devoir être changée. D'un point de vue énergétique, le remplacement des luminaires est

presque terminé et l'audit énergétique imposé aux consommateurs de + de 400'000 kWh d'électricité par an est en cours.

Il a relevé aussi que la charge de travail administrative du SIEL avait beaucoup augmenté en raison des séances et des projets en cours. En ce qui concerne les finances, le président a informé l'assemblée que le budget 2024 avait été validé par le canton et que les comptes 2023 se bouclaient avec une charge par habitant de CHF 94.29, résultat très satisfaisant compte tenu de l'augmentation des prix de l'électricité.

De plus, Jean-Claude Scherler a informé l'assemblée que la séance du 2 juillet prochain concernant le projet de raccordement des communes de Ligerz, Twann-Tüscherz et Plateau de Diesse n'aurait pas lieu, en raison du travail restant encore à effectuer sur ce dossier. La prochaine rencontre se tiendra le 22 octobre 2024. Enfin, Jean-Claude Scherler a précisé qu'il se tenait à disposition des membres pour des questions éventuelles concernant le rapport de gestion.

Les comptes 2023 ont ensuite été présentés

et approuvés par l'assemblée qui a salué les efforts pour maintenir des prix raisonnables. Avec un coût final par habitant de CHF 94.29, on est en dessous des CHF 111.15 prévus au budget et on se situe tout à fait dans la ligne des années 2019 à 2022.

La parole a ensuite été donnée au chef de station Jean-Claude Girard qui a présenté son rapport d'exploitation. Il a relevé certains événements marquants pour l'année écoulée. Il évoqué notamment le traitement de plus de 2'000'000 de m³ d'eau, la révision du couplage chaleur force, l'entretien de tous les volumes et bassins, l'installation de panneaux solaires, et enfin, le montage de batardeaux au mois de décembre à la Neuveville.

Avant de clore la séance, Jean-Marc Jeanneret a informé l'assemblée qu'il s'agissait de sa dernière séance SIEL, puisqu'il prendrait sa retraite politique à la fin de la législature en cours. Et c'est avec les applaudissements de l'assemblée que la séance s'est terminée.

IN

CORNAUX

Assemblée générale de la FSG

Judi 21 mars dernier, les membres de la FSG Cornaux avaient rendez-vous dans la salle des sociétés, pour faire le bilan de l'année 2023, lors de sa traditionnelle assemblée générale. La réunion s'est tenue dans une salle pleine à craquer et dans une ambiance très conviviale. C'est Andréa Décrevel, qui en l'absence de Mauge Senéclauze, vice-présidente, a présidé l'assemblée et souhaité la bienvenue à tous les membres.

Rapport de la Vice-présidente

Après approbation du procès-verbal de l'an dernier, il a été fait lecture du rapport de la vice-présidente. Dans ce rapport, il était notamment fait mention du retour de la FSG à la fête du soleil et de l'engagement des membres durant tout le week-end. En revanche, la vice-présidente a relevé que le nombre de membres étaient en diminution (4 admissions pour 11 démissions), que le comité comptait toujours des places vacantes et que la société était toujours à la recherche de nouveaux moniteurs pour offrir de nouveaux cours. Enfin, elle a remercié tous les membres pour le travail accompli en 2023.

Rapport de la caissière

Les comptes pour l'année écoulée affichent un léger déficit, qui s'explique notamment par un résultat quasi-nul de la Fête du soleil et un recul des cotisations.

Rapport des monitrices du groupe C.A.F (Cornaux Actives & Fit)

Les monitrices ont présenté un rapport riche en activités et ont relevé la bonne ambiance qui règne au sein du groupe. Participation à la fête du Sauvetage de St-Blaise, randonnée dans la région de Gstaad et repas de Noël sont autant d'activités qui ont rythmé l'année en plus des entraînements.

Rapport des moniteurs du groupe hommes

L'année pour les hommes fut marquée par l'arrivée de trois nouveaux sportifs ainsi que par les nombreuses activités en plus des entraînements en salle ou à l'extérieur. Concours de rame, sortie « Grand Nord », pétanque, marche entre le Val d'Hérens et le Val d'Anniviers, mais aussi un bon nombre de sorties plus festives ont rempli le calendrier de ces messieurs.

Rapport des moniteurs du groupe multisports

Le groupe a accueilli deux nouveaux membres et semble se porter plutôt bien. Dans les nouveautés, on notera que les sportifs se sont essayés au padel tennis.

Rapport des responsables Unihockey

Après la démission du coach Yann, ce sont Arnaud, Matthias et Jérémy qui ont repris le coaching des entraînements avec beaucoup de sérieux et motivation, même si Cornaux ne figure actuellement pas dans le haut du classement.

Budget 2024

Présenté et expliqué à l'assemblée, le budget prévoit un déficit d'un peu plus de CHF 1000.— en raison du manque de revenus liés aux manifestations.

Comité administratif 2024

Le comité a pris acte de la démission de la caissière, Claude Sallin, chaleureusement applaudie et remerciée. Le comité pour l'année 2024 est constitué comme suit:

Président: à repourvoir

Vice-président: Mauge Senéclauze

Caissier: à repourvoir

Secrétaire: Andréa Décrevel

Secrétaire aux verbaux: Sarah Villard

Matériel: Arnaud Sierro

Subsistance: Romain Vonlanthen

Unihockey: Geoffroy Décrevel

Responsable technique: Séverine Petermann

Cantinier: Geoffroy Décrevel

Assesseur: à repourvoir.

Dans les divers, Lina Veliz Aguilar, membre du Conseil Communal, en charge du dicastère de la SCL a remercié la FSG Cornaux pour son investissement et a félicité le comité pour son travail.

IN

SAINT-BLAISE

Au Conseil général

Crédits acceptés pour la pratique des sports et les travaux préparatoires de Laténa

Réuni, jeudi soir 21 mars passé, à l'auditoire de Vigner, sous la présidence de Yann Chalton, PLR, le Conseil général a approuvé trois crédits d'engagement d'un montant global de CHF 460'000.00. Il a aussi pris connaissance du projet de réfection complète de la RC 5 de Monruz à Saint-Blaise.

Terrains de beach volley sur les rives et polysport aux Fourches

Afin de répondre à une requête du club «Beach Volley Littoral Est», le Conseil communal a présenté une demande de crédit de CHF 50'000.00 pour réaliser un troisième terrain de beach volley, qui se situera dans l'alignement des deux autres terrains, au nord de la fontaine du Millénaire.

Le conseiller communal Pierre Schmid a déclaré que ce projet, ouvert à tous, s'inscrit «pour le bien-être collectif et la santé physique morale»

Par les voix de Silvia Carollilo, PS, Lorenzo Zago, Ent et William Ducret, PLR, les trois partis ont donné leur aval au crédit. Il a été accepté par 22 voix avec 5 abstentions. Le porte-parole PLR a, cependant, demandé au Conseil communal davantage de rigueur dans la rédaction de son rapport quant au soutien de la Loterie romande et du Service de la promotion de la santé du canton.

Quant au crédit de CHF de 100'000.00 pour pro-

céder à l'aménagement d'un terrain polysport aux Fourches sur celui de basket-ball, il a été approuvé par 24 voix avec 3 abstentions. L'accord des partis a été donné par Lionel Giron, PS, Lorenzo Zago, Ent et Charles Constantin, PLR.

Financement des opérations de fusion de la nouvelle commune de Laténa

La «construction» de la Commune de Laténa, qui entrera en force, le 1^{er} janvier 2025, nécessite d'importants travaux préparatoires. Huit groupes de travail sont constitués, Un accompagnement organisationnel est assuré par *Objectif.ne* (plateforme institutionnelle de rencontre et de mise en réseau d'acteurs publics et privés) et, pour le personnel, par l'entreprise biennoise Triaspect qui accompagne dans les projets de la gestion du changement. Le Conseil communal a sollicité un crédit de CHF 310'000.00 pour permettre de réaliser les travaux préparatoires de la mise en place de la fusion. Il a été accepté par 25 voix et 2 abstentions.

Pascale Giron Lanctuit, pour le PS et Charles Constantin, pour le PLR, ont fait observer qu'on arrivait désormais dans une période délicate dans l'institution de la nouvelle commune. Ils ont demandé qu'une attention toute particulière soit portée au personnel déstabilisé par l'importante mutation institution-

nelle en cours. Le conseiller communal Marc Renaud, membre du comité de pilotage de Laténa, leur a répondu que leur préoccupation était bien considérée par ces mots: «C'est le point que tout le monde met au top des priorités».

Marc Renaud a déclaré que le travail de mise en place de la nouvelle commune s'avérait être gigantesque.

Vidéosurveillance

Le Conseil général a, en outre, adopté à l'unanimité un règlement concernant la vidéosurveillance. Il permet de régulariser la présence de caméras dans le bâtiment polyvalent du port qui ont déjà démontré leur utilité dissuasive. Avec la même unanimité, il a classé une motion relative à un concept de communication interne et externe pour la Commune de Saint-Blaise.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les communications faites par le Conseil communal ainsi que sur la présentation du projet de réaménagement complet de la route cantonale RC 5 entre les giratoires de Monruz et du Vieux pressoir, à Saint-Blaise. Ils vont commencer, à mi-avril prochain, à Monruz et, ils se déploieront sur le territoire communal de Saint-Blaise à partir de 4^{ème} trimestre de 2025 pour une durée attendue de 18 mois.

CZ

CORNAUX

Exposition photos animalières XXL



Dimanche 24 mars 2024, s'est tenu le vernissage de l'exposition photos animalières XXL réalisées par Micheline Binz, dans la forêt de Cornaux. Organisée par la Société de développement, cette exposition se tiendra jusqu'au mois de mai prochain.

Pour marquer le coup d'envoi de cette exposition originale, la SDC avait organisé un vernissage sous forme de torrée au lieu-dit du Bois de la Cure à Cornaux. Et malgré une météo changeante, plus de 70 personnes ont profité de découvrir les œuvres de la photographe Micheline Binz, présente pour l'occasion. Ueli Nydegger a remercié l'assemblée et invité les visiteurs à se promener le long de la piste VITA où sont installées les toiles géantes représentant des animaux de nos forêts. Puis Micheline Binz a évoqué son amour pour la forêt et sa passion pour la photographie. La résidente de Plagne (BE) a précisé que toutes les photos

avaient été prises près de chez elle. «Je voulais restituer à la nature ce qu'elle me donne et faire une exposition ouverte à tous. Les animaux, on ne les voit pas quand on se promène. On entend le chant des oiseaux, sans pouvoir les observer. On a pourtant la chance d'avoir une région riche en faune» a-t-elle encore précisé avant de remercier Cornaux et la SDC pour l'accueil. «J'ai habité pendant longtemps à Cornaux, je ne suis pas étrangère à la Commune» a-t-elle encore ajouté.

Informations pratiques

L'exposition se tient du 24 mars au 26 mai 2024, dans la forêt de Cornaux-Cressier, sur le Parcours Vita. Par beau temps, Micheline Binz, la photographe sera présente tous les dimanches de 10h00 à 18h00, afin de présenter aux promeneurs une collection de photographies d'oiseaux et de papillons.

IN

1934 - 1943

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE ÉVOCATION DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

En relisant le journal...

- La région est secouée par la faillite de la fabrique d'automobiles Martini, à Saint-Blaise. Le Conseil général est convoqué d'urgence, le 23 novembre 1934, réuni en séance extraordinaire, il vote un crédit de 20'000 francs pour permettre à l'entreprise de camions Berna de reprendre l'entreprise en cessation d'activité.
- Le 31 octobre 1937, Radion, un produit de lessive, invite les dames à une soirée de films humoristiques et de démonstrations pratiques. La soirée est réservée aux dames aimant la propreté.
- Avec fierté, le 3 août 1935, le journal annonce que de nouvelles automobiles sont affectées à la ligne de chemin de fer Berne-Neuchâtel BN (La Directe). Elles sont capables de rouler à 90 km/h avec des sièges rembourrés.
- A Marin, à l'approche de Noël, Lehnherr vend, en 1934, le poulet de grain Fr. 3.30 le kg, la poule à bouillir Fr, 2.60 le kg et le lapin, Fr, 2.70 le kg.
- En 1939, le but des courses d'école dans les communes de la région est l'Exposition nationale de Zurich.
- En 1942, la population vit un temps de restriction. L'Office fédéral pour le ravitaillement publie de nombreuses annonces. Rationnement du pain, des textiles, de la viande, des combustibles, des denrées alimentaires. La population est invitée à ramasser les fruits sauvages, les glands, les marrons et les gaines.
- La même année, à l'Hôtel de la Couronne, à Saint-Blaise, l'illusionniste Salerno, de réputation mondiale, donne un spectacle intitulé «Le temps d'oublier le temps

qu'on vit.»

- Un article intitulé «La santé par le vin procure la solution du mieux vivre dans une époque de privation. Il donne, en 1942, le moyen de se soigner par quelques vins romands: l'avitaminose par un bon vin du Rhône, du Léman ou du lac de Neuchâtel, la dureté du cœur par un Epesse, un Cully ou un Neuchâtel.

PULVÉRISATEURS
Agriculteurs et Viticulteurs!!!
Le meilleur pulvérisateur connu comme simplicité, solidité et bienfacture est sans contredit celui qui sort de mes ateliers.
GARANTIE.
Se recommande,
Mathias Hildenbrand, fabricant
Saint-Blaise



Annnonce parue le 7 mai 1904

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Les caprices du calendrier

La lune nous vaut une fête de Pâques précoce

La date de Pâques, qui aura lieu dimanche 31 mars prochain, commémore la résurrection du Christ. Elle peut tomber entre le 22 mars et le 25 avril de chaque année. Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est la lune qui détermine la date de Pâques.

La fixation de la date de Pâques est fort ancienne. C'est en l'an 325 que le Concile de Nicée a décidé que le jour de Pâques tomberait le premier dimanche qui suit une pleine

lune; plus exactement la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps. L'équinoxe de printemps correspond au moment où la durée du jour est égale à la durée de la nuit. Ce phénomène se produit deux fois par année: au printemps entre le 19 et le 21 mars et en automne entre le 21 et le 24 septembre. Cette année, l'équinoxe de printemps a eu lieu le mercredi 20 mars à 4 h. 06. L'existence de l'équinoxe est expliquée par l'inclinaison de la Terre.

Depuis 1701, le calendrier grégorien, qui divise l'année en 12 mois est appliquée dans notre pays. Toutefois, il ne rend pas exactement compte d'une réalité car il faut 365,2422 jours à la Terre pour faire une rotation autour du Soleil. Ce décalage est rattrapé par le jour ajouté

tous les quatre ans au mois de février des années bissextiles.

Ce fut le cas en 2024. Comme on a maintenant un peu d'avance au rattrapage cela a ramené l'équinoxe de printemps au 20 mars.

Le jour de Pâques, selon le Concile de Nicée doit tomber sur le premier dimanche qui suit la pleine lune, qui elle-même, suit l'équinoxe de printemps. Or, la pleine lune qui a suivi le 20 mars 2024 a eu lieu le 25 mars.

En conséquence, le premier dimanche qui suit le 25 mars est le 31 mars.

Un seul élément de Pâques n'est pas mobile: Pâques tombe toujours un dimanche. Mais sa date entraîne la fixation des autres fêtes religieuses dans le calendrier: le lundi de Pâques, le jeudi de l'Ascension (40 jours après Pâques), Pentecôte, le 7^{ème} dimanche après Pâques, la Fête-Dieu, le 2^e jeudi après la Pentecôte.

Même la lune nous vaut, cette semaine, une parution précoce du Bulcom le jeudi 28 mars et non pas le vendredi 29 mars: Vendredi Saint, jour férié!

Claude Zweiacker

